

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 11 septembre à 20h00.

Sont présents les conseillers Deborah Beattie poste no.2, Maude St-Hilaire poste no.3, Julie Bergeron poste no.4, Jean-Marc Lamoureux poste no.5, Jennifer Levie poste 6, tous formant quorum. Monsieur Lucien Bouchard, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Également présente la greffière d'assemblée, Sylvie Dubuc.

Le conseiller Richmond Viau poste no.1 est absent.

2023-09-120 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 11 SEPTEMBRE 2023

1. Ordre du jour 11 septembre 2023
2. Procès-verbal du 7 août 2023
3. Comptes payables
4. Règlements : aucun
5. Dépôt des formulaires pour la liste de donateurs et dépenses électorales au scrutin du 4 juin 2023
6. Correction de résolution 2023-03-51
7. Demande de renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ)
8. Subvention de la MRC applicable aux équipements pour lutter contre les chaleurs extrêmes
9. Renouvellement de l'entente de service et convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque municipale
- 10 Autorisation de dépenses :
 - a) Administration :
 1. Formation gestion contractuelle
 - b) Voirie :
 1. Achat de mélange sel -abrasif saison 2023-2024
 - c) Service des incendies :
 1. Étagère mobile pour casiers de rangement
 - d) Appuis financiers, dons et commandites :
 1. Don fonds d'urgence Hemmingford :aide financière aux parents pour la rentrée scolaire aux deux écoles primaires de Hemmingford
- 11 Rapports mensuels
 - a) Inspecteur de la voirie
 - b) Inspecteur municipal en bâtiment
 - c) Service des incendies
12. Sujets divers :
 1. Achat d'enrobé froid
 2. Entente avec MRC Jardins-de-Napierville MADA
13. Correspondance
14. Période des questions
15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Deborah Beattie,
APPUYÉ par Maude St-Hilaire,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 12, "Sujets divers", ouvert.

2023-09-121 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 AOÛT 2023

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 7 août tel que déposé.

2023-09-123 ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2023, ou par une appropriation de surplus ;

202300295	2023-07-03	Hydro-Québec	201.49 \$
202300301	2023-07-03	CIBC Visa	551.72 \$
202300326	2023-08-09	Desjardins - Assurances	2,741.94 \$
202300327	2023-08-09	Ministère du revenu du Québec	7,820.93 \$
202300328	2023-08-09	Receveur Général du Canada	2,893.54 \$
202300329	2023-08-09	Infotech	7,875.79 \$
202300330	2023-08-09	André Paris Inc.	6,790.42 \$
202300331	2023-08-09	Comité Sportif Hemmingford	1,000.00 \$
202300332	2023-08-10	Bell Mobilité	95.33 \$
202300333	2023-08-10	Hydro-Québec	1,524.54 \$
202300334	2023-08-10	WEX Canada Ltd. (esso)	1,829.05 \$
202300335	2023-08-31	Ministère du revenu du Québec	9,384.87 \$
202300336	2023-08-31	Receveur Général du Canada	3,575.78 \$
202300337	2023-08-28	PERMA ROUTE INC.	37,832.52 \$
202300338	2023-08-28	Cogeco Connexion Inc.	206.61 \$
202300339	2023-08-29	Hemmingford Xmas basket funds	4,000.00 \$
202300340	2023-08-31	Tetreault Electricque	17,094.37 \$
202300341	2023-09-06	Village de Hemmingford	288,845.77 \$
202300342	2023-09-06	Remboursement client au crédit	L'679.01 \$
202300343	2023-09-06	Remboursement client au crédit	810.51 \$
202300344	2023-09-06	Remboursement client au crédit	683.67 \$
202300345		Annulé	
202300346	2023-09-08	Construction Techroc	971,445.16 \$
202300347	2023-09-08	CIBC Visa	4,812.44 \$
202300348	2023-09-08	Bell Canada	217.91 \$
202300349	2023-09-08	Bureau en Gros	594.39 \$
202300350	2023-09-08	Hydro-Québec	667.70 \$
202300351	2023-09-08	Desjardins - Assurances	2,790.24 \$
202300352	2023-09-08	Cogeco Connexion Inc.	200.51 \$
202300353	2023-09-11	Dunton Rainville	5,374.32 \$
202300354	2023-09-11	Fonds d'information	15.00 \$
202300355	2023-09-11	Ricoh Canada	850.74 \$
202300356		Annulé	
202300357	2023-09-11	Somac Diesel performance Inc.	186.26 \$
202300358	2023-09-11	NEIL LAMB	96.24 \$
202300359	2023-09-11	CMP Mayer Inc.	492.96 \$
202300360	2023-09-11	Excavation Erwin Inc.	2,621.43 \$
202300361	2023-09-11	Ste-Marie Automobiles	1,080.55 \$
202300362	2023-09-11	Mecanique Hemmingford	103.42 \$
202300363	2023-09-11	HAMSTER	538.99 \$
202300364	2023-09-11	SPCA Roussillon	716.96 \$
202300365	2023-09-11	Tammy Vaillancourt	180.00 \$
202300366	2023-09-11	Conteneur S. Yelle Inc.	4,134.52 \$
202300367	2023-09-11	JT Sport	28.74 \$
202300368	2023-09-11	Sanibert	178.39 \$
202300369		Annulé	
202300370	2023-09-11	Quincaillerie Hemmingford	93.64 \$
		Paie des employés	20,477.54 \$
			1,414,335.91 \$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,

ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 1 414 634,45 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

DÉPÔT DES FORMULAIRES DE LA LISTE DES DONATEURS ET RAPPORTS DE DÉPENSES POUR LES CANDIDATS A L'ÉLECTION PARTIELLE 4 JUIN 2023 DGE-1038

Selon l'article 513.2 de la *Loi sur les élections et référendums municipaux*, la directrice générale qui présidait d'élection partielle du 4 juin dernier, confirme la réception de tous les formulaires de la liste des donateurs et rapport de dépenses de tous les candidats qui ont déposé leur candidature.

2023-09-124 CORRECTION DE LA RÉSOLUTION 2023-03-51 POUR FAUCHAGE DES ROUTES 202 ET 219

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2023-03-51 autorisait des travaux de débroussaillage et fauchage sur les routes 202 et 219, permettant un déboursé de 2 187\$, et non le montant réel de 3 719\$ avant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le paiement de 3 719\$ avant taxes, à André Paris Inc., financé par l'entretien des infrastructures routières.

2023-09-125 RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (2024 à 2028) – NÉGOCIATIONS ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

CONSIDÉRANT QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

CONSIDÉRANT QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) sont admissibles à ce programme;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer

la réalisation d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

CONSIDÉRANT QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exempt de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté;

QUE LA MUNICIPALITÉ du Canton de Hemmingford demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députées Mme Carole Mallette de l'Assemblée nationale du Québec, Mme Claude De Bellefeuille à la Chambre des communes à Ottawa, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

2023-09-126 STATION DE REMPLISSAGE DE BOUTEILLES D'EAU À QUATRES BUSES

CONSIDÉRANT QU'une subvention de 10 000\$ est disponible par la MRC des Jardins-de-Napierville pour tout achat et installation d'équipement jugé à contribuer à l'atténuation de chaleur extrême;

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'une station pour remplissage de bouteilles d'eau à quatre buses en acier inoxydable pourrait servir lors d'événements sportifs ou pour le passage de nombreux cyclistes sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Tessier Récréo-Parc offre une station telle que décrite plus haut , au montant de 7 900\$ incluant le transport ,sans les taxes et l'installation;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Levie,
APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat de la station pour remplissage de bouteilles d'eau, financé par la subvention de 10 000\$ applicable par la MRC.

2023-09-127 FORMATION EN GESTION CONTRACTUELLE

CONSIDÉRANT QUE la planification, jusqu'au suivi, soit importante à connaître en lien avec la gestion contractuelle, autant sur le plan légal que pratique. Grâce à des trucs et astuces, cette formation présentera des outils pour la préparation, la rédaction et la gestion du contrat des appels d'offres ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le paiement de 240\$ pour l'inscription de la directrice générale, financé par la formation des employés au budget de 2023.

**2023-09-128 RENOUVELLEMENT – ENTENTE DE SERVICE
ET CONVENTION POUR L'EXPLOITATION D'UN
SYSTÈME INFORMATIQUE MODULÉ POUR LA
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Maxime Beaulieu, directeur général de Le Réseau Biblio de la Montérégie (RBM) informe la municipalité du Village de Hemmingford que le contrat pour L'entente pour la bibliothèque prend fin en date du 31 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Beaulieu, transmet à la municipalité du Village de Hemmingford une proposition de renouvellement de convention pour une durée de 3 ans ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Hemmingford contribue financièrement aux dépenses reliées à la bibliothèque;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCOMPAGNER la municipalité du Village de Hemmingford pour le renouvellement de l'entente de service et l'exploitation d'un système informatique modulé au nom de la Municipalité du Village de Hemmingford.

**2023-09-129 MÉLANGE ABRASIF-SEL DE DÉGLAÇAGE SAISON
2023-2024**

CONSIDÉRANT QUE 1000 T/M d'un mélange de 40% de sel de déglacage et 60% d'abrasif seraient nécessaires pour la saison 2023-2024 ;

CONSIDÉRANT QUE le prix annoncé par Agrégat Ste-Clotilde est de :

60 100\$ pour 1000TM
5 550\$ transport

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le prix d'Agrégat Ste-Clotilde pour un montant 65 650\$ incluant la livraison ainsi que la redevance. Cette dépense est financée par le budget 2023 pour l'achat d'abrasif et sel de déglacage.

2023-09-130 ÉTAGÈRE MOBILE POUR CASIERS DE RANGEMENT

CONSIDÉRANT QU'il y a un manque de casiers pour ranger plusieurs pièces d'équipements et de vêtements d'intervention ;

CONSIDÉRANT QU'UN casier-étagère mobile supplémentaire est nécessaire, au prix de 5 595\$ avant les taxes et le frais de transport;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat de cet équipement de rangement, financé par le budget 2023 du service incendie.

2023-09-131 DON AU FONDS D'URGENCE HEMMINGFORD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité verse chaque année un don de 2 000\$ au Fonds d'urgence Hemmingford et panier de Noël;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité tient à augmenter ce don à 4 000\$ afin d'aider certaines familles en cette période d'inflation, à assurer à leur enfant l'achat de matériel scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'AUTORISER le versement de 4 000\$ au Fonds d'urgence-Panier de Noël Hemmingford, financé par le budget des dons pour 2023.

RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES

2023-09-132 ACHAT DE BITUMINEUX FROID

CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire de réparer les trous sur les chemins municipaux afin de rendre la circulation sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QU'UNE soumission de la compagnie Construction DJL inc. propose du bitumineux froid pour un minimum facturable de 15 T/M au coût de 160\$/TM, avant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux
APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE COMMANDER et d'effectuer le paiement de 2 400\$ plus taxes, financé par le budget 2023 pour l'entretien des routes.

2023-09-133 ENTENTE AVEC LA MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE POUR POLITIQUE AMI DES AÎNÉS MADA

CONSIDÉRANT QUE le secrétariat aux aînés a lancé un appel de projet pour le programme de soutien à la démarche Municipalité Amis des Aînés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà affirmé sa volonté de participer à une démarche régionale permettant la réalisation d'une politique et d'un plan MADA régional ainsi que des politiques et des plans d'action MADA locaux;

CONSIDÉRANT QUE la démarche MADA requiert la nomination d'une personne élue responsable du dossier « Aînés »;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron,
APPUYER par le conseiller Jean-Marc Lamoureux
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté;

De s'engager dans l'élaboration d'une politique des aînés et d'un plan d'action afférent;

Que la municipalité du Canton de Hemmingford autorise la MRC des Jardins-de-Napierville à faire une demande d'aide financière pour le programme de soutien à la démarche MADA. La demande est de type collectif et les travaux seront effectués sous la coordination de la MRC;

DE DÉSIGNER Madame Deborah Beattie conseillère au poste no.2 à titre de responsable administratif du dossier « Aînés » et de la démarche MADA et de faire parvenir la MRC des Jardins-de-Napierville l'extrait de cette résolution.

CORRESPONDANCE

PÉRIODE DES QUESTIONS

2023-09-134 CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux,
APPUYER par la conseillère Julie Bergeron,
ET RÉSOLU unanimement,

QUE la séance soit levée 20h18

Lucien Bouchard
Maire

Sylvie Dubuc
Directrice générale greffière-trésorière

Je, Lucien Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS : La directrice générale, Greffière-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront défrayées par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus.

2023-09-123
2023-09-126
2023-09-127
2023-09-128
2023-09-129
2023-09-130
2023-09-132
2023-09-133